

**COMMISSION URBANISME VOIRIE BATIMENTS**  
**COMPTE-RENDU DU 08 06 2021**

À publier

Présents : Marie-Nicole ; Pierre ; Pascal ; Dominique Balzano ; Cyril ; Joël ; Bertrand

Excusés :

Destinataires du compte-rendu : élus / membres du groupe de travail / les habitants (à publier)

**Ordre du jour :**

1. Pas de suivi des demandes d'urbanisme lors de cette commission
2. Point sur les travaux des différents groupes de travail
  - a) Voirie Eclairage  
complément de travaux
  - b) Appartements  
Logement Lempereur
  - c) Maison St Martin
  - d) Aménagement du bourg (commission mixte Urbanisme)
  - e) Signalétique  
Signalisation des parkings lors des marchés d'été et de manifestations  
Projet de signalisation
  - f) Projet d'aménagement de la place de Vingré
  - g) Défense incendie
  - h) Noms des rues

<b>DECISIONS PRISES</b>	<b>A RETENIR</b> (à destination des secrétaires de mairie)
Préciser si ces décisions : - bureau pour la mise en application  - conseil	

Bertrand présente ses excuses pour l'invitation tardive, mais la commission a lieu aux dates et heures validées lors de la dernière réunion.

1. Pas de suivi des demandes d'urbanisme.
2. Point sur les travaux des différents groupes de travail
  - a) Voirie  
Doit-on envisager un complément de travaux « enrobé » ?  
En effet en fonction des travaux envisagés, des subvention ont été accordées sur montant de travaux de : 48084.50 HT  
Les travaux retenus étaient estimés à 38 152.50 HT  
L'offre retenue est de 32 859 HT

Il reste 15 225.50 HT qu'on peut utiliser ou conserver en partie pour l'an prochain car des travaux envisagés n'ont pas été subventionnés (Estimation Petits Villards : 35 330 HT)

Suite à la demande auprès de tous les conseillers, sont proposés

Entrée place Château Gaillard (côté route des Georges) : Estimation 5 910 HT

Route des Georges : non encore chiffrée

Place des Boutiers : non encore chiffrée

Route des Boutiers

La commission propose de retenir l'accès place Château Gaillard ainsi que la route dans le hameau des Boutiers.

Demande aménagement suite travaux de la Feuillade :

Balisateur parking → demande faite aux employés communaux pour la pose de 2 poteaux + dispositif réfléchissant

Avenir du délaissé sur route de la Collonge → reprise de poteaux et rubalise pour le moment, projet à étudier avec voisinage

Dans le bourg : Marquage au sol PMR et arrêt minute → les marquages seront refaits prochainement par les agents communaux. Dominique précise les normes PMR : largeur 3.30m et panneaux obligatoires.

L'accès à la Madone est à étudier : comment éviter que trop de véhicules parfois de taille importante s'engagent sur cette voie ? Un stationnement en amont est-il possible avec une indication km ou temps ? Un stationnement PMR peut-il être envisagé ?

Le radar pédagogique de Roannais Agglo est à la disposition de la commune pour 3 semaines à compter du 10/06. Il est programmé à 50km/h avec 2 smileys. La commission valide sa mise en place aux Villards (une semaine dans chaque sens) et à l'entrée du bourg sens de la montée.

#### a2) Eclairage

Factures travaux « maison médicale » et « mise en valeur du Prieuré »

	Estimation	Travaux effectués	Différence
Maison médicale_ Vingré	6 342€	5 496.90€	845.10€
Prieuré	14 686€	12 699.56€	1 986.44€
			2 831.54€

Coupure de nuit : défaut constaté : la montée de la salle ERA est éclairée le matin. Voir avec SIEL si l'horloge est sur l'éclairage public ou avec salle ERA.

#### b) Appartements

Logement Lempereur : suite aux remarques des locataires actuels sur des problèmes d'humidité, faire un contrôle des lieux après leur départ pour voir si des travaux sont nécessaires (VMC, aération ??)

#### c) Maison St Martin

La convention est signée, un relevé des compteurs et un état des lieux contradictoire est à prévoir rapidement.

#### d) Aménagement du bourg (commission mixte Urbanisme)

Suite à sa visite avec un référent handicap, Dominique confirme que l'idée d'une rampe d'accès entre l'onglerie et le tabac-presse est envisageable.

#### e) Signalétique

Signalisation des parkings lors des marchés d'été et de manifestations

Le parking salle sports sera indiqué par la montée des eaux avec un balisage provisoire pour les soirs de marché. Le sens de circulation de la rue de l'Hôpital sera alors inversé. La sortie du parking sera balisée par les Ampans (indication Sortie vers D8).  
Une signalisation des virages de Trévelin est envisagée.

#### Projet de signalisation

L'accompagnement par l'Atelier du Gingko est confirmée. Pierre souhaite travailler avec eux sur le projet balisage qui a été élaboré par le groupe de travail signalétique.

#### f) Projet d'aménagement de la place de Vingré

Le projet va commencer avec la dépose du grillage, la mise en place de stationnements PMR vers le portail actuel du terrain de boules.

Le muret pour le stationnement du fond est validé par l'ABF avec une structure en béton en L qui sera ensuite habillée avec un mur en pierres locales (voir proposition de mur en pierres sèches faite lors de la dernière commission).

Début des travaux n'est plus exigé avant le 30 juin, la Région ayant reclassé notre projet dans le cadre du Contrat Ambition Réussite 2, en lien avec la communauté d'agglomération.

#### g) Défense incendie

Le test des PEI du Tacot est positif

L'installation d'un nouveau poteau est envisageable

Nous devons donner un avis sur l'étude Roannaise de l'eau et nous engager sur la mise aux normes dans un délai à déterminer 5, 10, 15, 20 ans

#### h) Noms des rues

Roannais Agglo propose la création d'une base d'adresses locales permettant ensuite l'intégration à la BAN (Base d'adresse Nationale) et au SIG (Système d'information Géographique), une (in)formation aura lieu au cours de ce mois. Bertrand y participera.

### 3. Points à mettre à l'ordre du jour de la prochaine plénière :

Information : projet de signalétique

Consultation : Maison St Martin : inventaire des possibles

Décision : avis sur l'étude incendie et sur le délai de mise en conformité adopté par la commune.

<b>Prochaine commission : lundi 5 juillet à 18h</b>
---